

Atelier de la donnée Centre-Val de Loire

Comité opérationnel
3 octobre 2023

Laurence Rageot – laurence.rageot@univ-tours.fr

Rémi Ossant – remi.ossant@univ-tours.fr

Maeva Icentilai – maeva.icentilai@univ-tours.fr

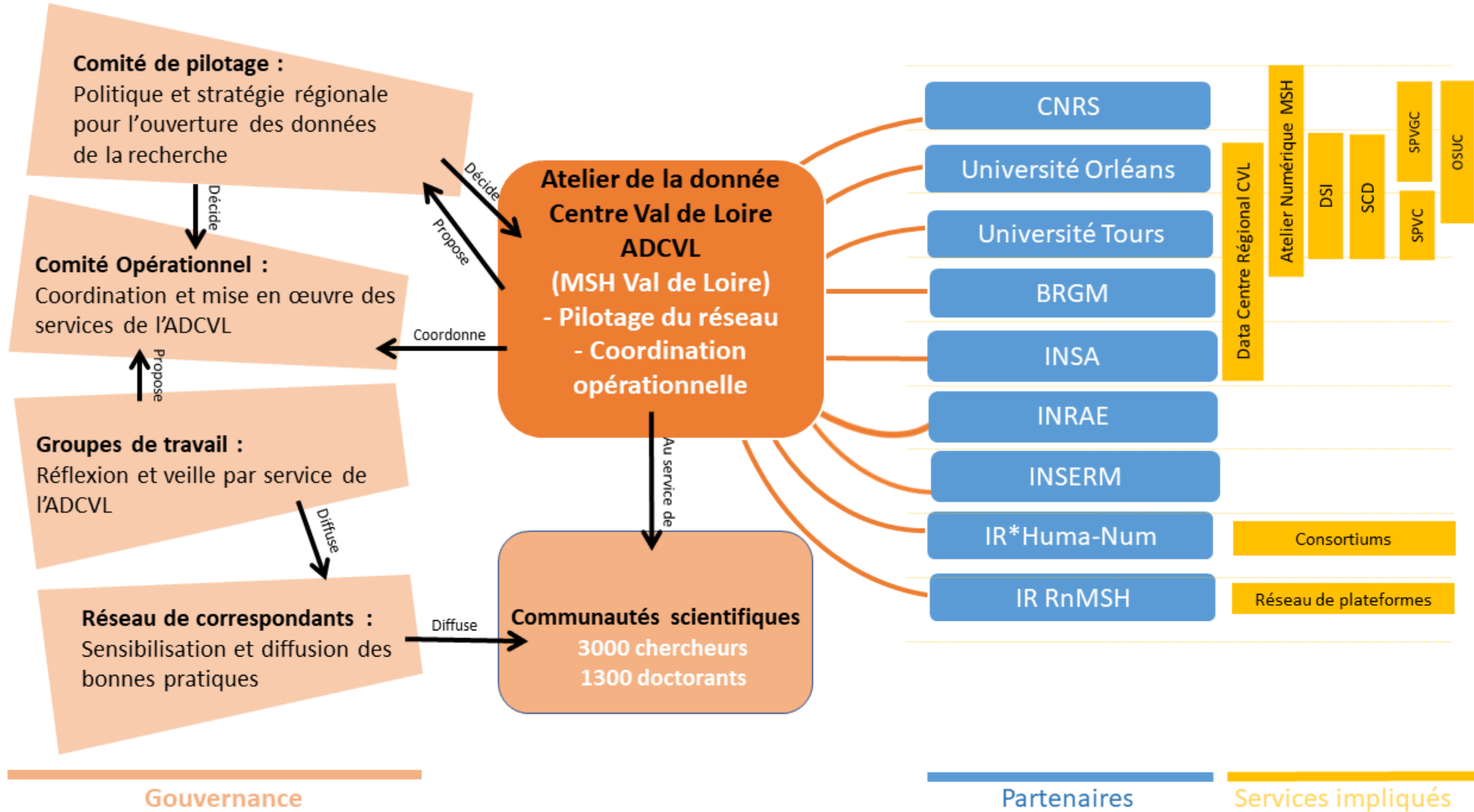
MSH Val de Loire



Ordre du jour

- Le Comité Opérationnel et la gouvernance
- Le guichet unique
- L'actualité des groupes de travail
- PUI Loire Valley Innov'
- Inauguration de l'ADCVL
- Informations - Recherche Data Gouv

ADCVL



Gouvernance

Partenaires

Services impliqués

La gouvernance de l'ADCVL

- Comité de pilotage avec les représentants des établissements partenaires, les directions des services impliqués et le DataCentre Régional
- Comité opérationnel
- Groupes de travail par service de l'ADCVL
- *Bureau exécutif*
- *Réseau de correspondants Science Ouverte dans les unités de recherche*

Les groupes de travail de l'ADCVL

- Accompagnement au dépôt de jeux de données dans l'entrepôt approprié – 01/06/23
- Plan de gestion de données (PGD) – 14/03/23
- FAIRisation des données – 19/06/23
- Conseils éthiques et juridiques – 30/05/23
- Préservation et sécurité des données – 19/06/23
- Sensibilisation et formation – 20/06/23

Le guichet unique

<https://adcvl.pu-cvl.fr/>

Le logo



GT Accompagnement au dépôt de jeux de données dans l'entrepôt approprié

- Réunion le 01/06/23
- Liste des entrepôts par discipline
- Fiches sur les entrepôts

Etat des lieux des entrepôts de données issus des sciences dures

NOM	AERIS
DOMAINE	Atmosphère
LIEN	https://www.aeris-data.fr/
INSTITUTION PORTEUSE	Météo-France
CERTIFICATION(S)	NON
IDENTIFIANT PÉRENNE	DOI
LICENCE(S)	Creative Commons (CC)
AUTRES MODALITÉS DE DIFFUSION	disponibles gratuitement et accessibles au public
TYPE DE DONNÉES	Aucune restriction sur les types de données.
SERVICES ASSOCIÉS	Aeris propose des services web et des API
PRESERVATION DES DONNEES	conservation à long terme
VOLUME	NC
COÛT	Gratuit
CONTACT	exploitation.theia-land@cnes.fr

Un premier recensement a été réalisé au sein de la MSH.

La suite est à venir via l'entrepôt de Recherche Data Gouv



recherche.data.gouv.fr

Une diversité de disciplines

Conseiller un entrepôt de données

Centre de référence thématique Data Terra

Science de l'environnement

Type de données

Données dédiées à l'observation de la Terre. L'entrepôt s'appuie sur quatre pôles de données spécialisés :

- **Théia** ; est le pôle de données et services dédié aux surfaces continentales.
- **AERIS** ; est le pôle de données et services dédié à l'atmosphère.
- **ODATIS** ; est le pôle de données et services dédié à l'océan.
- **Form@Ter** ; est le pôle de données et services dédié à la Terre solide.

Standards et directives

Les métadonnées respectent les normes et directives du domaine (ISO 19115-3, INSPIRE).

- Elles sont compatibles et exportables vers d'autres formats et schémas de métadonnées (GeoDCAT-AP, DataCite, etc.).
- Elles sont accessibles via des API standardisées dans différents formats (JSON, XML, RDF).

Fonctionnalité

Une « landing page » est associée à chaque jeu de données déposées dans l'entrepôt. Sur cette page web, le DOI associé et une citation sont inclus. L'entrepôt dispose également d'une interface de recherche permettant de découvrir l'ensemble des données qui y sont publiées, d'y accéder et de les réutiliser (en fonction des contraintes d'accès)



Type de service : Entrepôts de données

URL : <https://www.data-terra.org/dataterra-repository/>
Contact : ntrepot@data-terra.org
Institution porteuse : BRGM Orléans
Structure d'appartenance : DATA TERRA
Tutelles : CNRS (porteur), CNES, Ifremer, IGN, IRD, INRAE, Météo-France, MESR

Communauté d'utilisateurs

Communautés scientifiques des domaines Système Terre et de l'environnement pour les données géoréférences.

Conditions d'usage

Les données déposées dans l'entrepôt DATA TERRA sont par défaut accessibles au public.

Un embargo est possible sous la responsabilité du déposant (maximum 2 ans). Les métadonnées restent disponibles.

La licence d'utilisation par défaut de l'entrepôt est la licence Creative Commons CC-BY 4.0. Il est également possible de choisir d'autres licences (Etalab, autres licences CC).

Le volume maximal autorisé est de 5 Go par fichier de données, et de 100 Go pour la totalité du dépôt.

Liens utiles :

- <https://www.data-terra.org/donnees-services/entrepot-de-donnees-data-terra/>
- <https://dataterra.brgm-rec.fr/#/public/home>

Centre de référence thématique NAKALA

Sciences humaines et sociales

Communauté d'utilisateurs

Communautés de chercheurs et d'institutions travaillant dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Type de données

Données de recherche issues de projets scientifiques, comprenant des données de type textuelles, numériques, temporelles et spatiales...

Fonctionnalité

Les données sont stockées sur des serveurs gérés par Huma-Num. Ses services sont gratuits et offrent les fonctionnalités suivantes :

- Attribution d'identifiants pérennes citables dans vos publications (DOI).
- Utilisation du Dublin Core, un schéma généraliste et standard de description des données.
- Accès illimité dans le temps et en volume à vos données.
- Gestion fine des droits d'accès, de partage et de publication des données.
- Moteur de recherche qui exploite et indexe les métadonnées ainsi que le contenu des fichiers textuels (fichiers markdown, CSV, images OCRisées, PDF, etc.) pour une recherche élargie.
- Mise à disposition des métadonnées de manière interoperable par des API et le protocole OAI-PMH qui permettent leur exploitation et/ou leur référencement par des agrégateurs externes (ex ISIDORE).



Type de service : Entrepôts de données

URL : <https://www.nakala.fr/>
Contact : nakala@huma-num.fr
Institution porteuse : INRAE
Structure d'appartenance : Huma-Num
Tutelles : CNRS, Campus Condorcet, Aix-Marseille Université

Conditions d'usage

Les jeux de données sont diffusés sous Licence Ouverte.

Il n'y a pas de limitation pour la taille des données déposées. Cependant, si vous envisagez de déposer de gros volumes (par exemple, supérieures à 10 Go par fichier), des précautions doivent être prises.

Cinq métadonnées sont obligatoires, mais il est fortement recommandé d'en utiliser davantage.

Standards et directives

- Le code ISO de la langue d'une métadonnée doit appartenir au référentiel des langues de NAKALA (Norme ISO-639-1 quand cela est possible, sinon Norme ISO-639-3).
- Les données déposées restent la propriété du déposant et demeurent sous sa responsabilité.
- Les données publiées ne peuvent pas être supprimées.

Liens utiles :

- <https://documentation.huma-num.fr/>
- <https://documentation.huma-num.fr/nakala-faq/>

DATA INRAE

sciences agricoles, alimentaires et environnementales

Communauté d'utilisateurs

Communautés scientifiques des domaines des sciences de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement.

Type de données

Les données de recherche sont liées à l'alimentation, la nutrition, l'agriculture et l'environnement. Cela comprend des données expérimentales, de simulation et d'observation, des données omiques, des données d'enquête et des données textuelles.

Fonctionnalité

L'utilisation du portail est gratuite et la consultation des contenus mis ou leur téléchargement ne nécessite aucune inscription préalable.

Les données proviennent du logiciel open source Dataverse. Il remplit un double rôle en tant qu'annuaire de données et espace de dépôt de données.

La fonction de gestion permet d'organiser et de stocker des données, de les décrire avec des métadonnées, de les lier avec d'autres ressources (données ou publications) et de gérer les différentes versions. L'accès peut être libre ou restreint.

Pour chaque jeu de données déposé ou décrit, un identifiant pérenne (DOI) lui est associé.

Pour plus de renseignement : support.doi@inrae.fr

Liens utiles :

- <https://ist.blogs.inrae.fr/datainrae-guide/faq/>
- <https://dataportal.inrae.fr/Gerer/Stockier/les-donnees/Portail-Data-INRAE/Data-INRAE-CGU>



Type de service : Entrepôts de données

URL : <https://entrepot.recherche.data.gouv.fr/dataverse/inrae>
Contact : dataportal@inrae.fr
Institution porteuse : INRAE
Structure d'appartenance : INRAE-DipSO
Tutelles : INRAE

Conditions d'usage

Les jeux de données ne contenant que des informations publiques sont diffusés sous Licence Ouverte ou ODbL (voir : <https://www.data.gouv.fr/licences/>).

Les jeux de données contenant des informations non publiques sont diffusés sous licence ouverte ou l'une des licences conformes à la définition ouverte (voir : <http://opendefinition.org/licenses/>).

La taille de chaque fichier déposé dans le portail est actuellement limitée à 2 Go. Il est possible de déposer plusieurs fichiers sans limite définie.

INRAE s'engage à conserver au moins 10 ans les données déposées dans Data INRAE.

Standards et directives

- INRAE propose, au choix du contributeur, la publication de jeux de données, via l'interface web de la plateforme, par l'intermédiaire d'une interface de programmation (API web) ou par le « moissonnage » de la plateforme du contributeur (pour les sites compatibles).
- Les données et les métadonnées peuvent être accessibles manuellement ou via une API, ou être référencées par un lien. Les données peuvent être téléchargées librement ou sous contrôle.

GT Plan de gestion de données (PGD)

- Réunion le 14/03/2023
- Formation PGD à monter
- Identification des porteurs des nouveaux projets ANR et ERC
 - Exemple de Tours

GT FAIRisation des données

- Réunion le 19/06/2023
- Fiches pratiques sur les identifiants pérennes

Conseiller pour le choix de l'identifiant pérenne

L'identifiant pérenne DOI

Qu'est-ce qu'un DOI ? L'identifiant pérenne DOI (Digital Object Identifier, identifiant numérique d'objet), géré par le consortium DataCite est destiné à l'identification des ressources scientifiques et en particulier des données de la recherche. Ce système performant fournit un accès pérenne à la ressource par l'intermédiaire d'un lien cliquable permanent, et permet l'identification et le référencement des données les rendant ainsi découvrables, accessibles et citables (Opidor, 2023).

→ L'objectif est de fournir un identifiant unique et permanent aux objets numériques, tels que des articles de recherche, des publications, des données, des fichiers, etc.

Domaines d'applications

Les DOI sont largement utilisés dans le domaine de la recherche académique et de l'édition, que ce soit pour identifier les données ou pour les publications scientifiques dans toutes les disciplines confondues.

Qui en fait la demande ?

La demande ne peut être effectuée que de manière institutionnelle et non individuelle.

Coûts

Afin de pouvoir enregistrer des DOI, les organismes ou institutions de recherche doivent souscrire à un abonnement payant.

- Pour les établissements d'enseignement supérieur et les organismes publics, le coût en septembre 2023 est de 180 euros par an pour un nombre illimité de DOI.

- Pour les organismes privés, le coût s'élève à 180 euros HT par an pour 500 DOI.

Liens utiles :

- <https://coop-ist.cirad.fr/trouver-l-information/utiliser-un-doi/1-les-principes-du-doi>
- https://doranum.fr/identifiants-perennes-pid-zoom-doi_10_13143_j5xt-6j41/

L'agence habilitée à attribuer un DOI

L'Inist-CNRS est l'agence qui attribue des DOI pour les données de recherche en France via le service DataCite.

Vous pouvez obtenir un DOI en utilisant le portail OPIDoR : <https://opidor.fr/identifier/>

⚡ Cependant, des DOI sont systématiquement attribués aux jeux de données lorsqu'ils sont déposés dans des entrepôts tels que Recherche Data Gov ou ceux des centres de référence.

Peut-on modifier ou supprimer un DOI ?

Non, le DOI ne peut être supprimé et ne changera jamais, même si la ressource est renommée ou déplacée (changement de serveur, d'entrepôt de données, etc.). Le DOI facilite ainsi l'identification, le référencement et la citation des données de la recherche.

Fonctionnement

Un préfixe propre à l'organisme est attribué et sera composé d'un nombre qui commence toujours par "10".

Le suffixe peut être généré automatiquement ou choisi. Le DOI ainsi créé est associé à un fichier de métadonnées et à une URL stable qui peut renvoyer vers la ressource, ou vers une « landing page » (page descriptive de la ressource).

Exemple de DOI : <https://doi.org/préfixe/suffixe>



L'identifiant pérenne ARK

Qu'est-ce qu'un ARK ? ARK (Archival Resource Key) est un format d'identifiant créé en 2001 par la California Digital Library (CDL) qui a vocation à identifier des ressources de tous types – physiques (échantillons destinés à une expérience scientifique, produits éditoriaux, etc.), numériques (livres numérisés, notices de catalogue, etc.) ou même immatériels (concepts). Son but est de fournir des identifiants adaptés aux besoins des producteurs et diffuseurs de données sur le web, mais également capables de durer sur le long terme (BNF, 2023).

Domaines d'applications

Les ARK sont souvent utilisés dans le contexte de la préservation numérique et de la gestion des archives, notamment dans les bibliothèques, les archives, les institutions académiques et de recherche, les organisations gouvernementales et les projets de recherche interdisciplinaires.

Qui en fait la demande ?

La demande ne peut être effectuée que de manière institutionnelle et non individuelle.

Peut-on modifier ou supprimer un ARK ?

Oui, les ARK peuvent être modifiés, supprimés, créés sans métadonnées ou exister avec des métadonnées.

Liens utiles :

- https://www.bnf.fr/sites/default/files/2021-01/bnf_politique_identifiants_principes.pdf
- <https://bnf.hal.science/hal-04152364/document>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Archival_Resource_Key
- <https://www.bnf.fr/fr/identifiant-ark-archival-resource-key>
- <https://www.lyrasis.org/pages/viewpage.action?pageId=17880619>

L'agence habilitée à attribuer un ARK

L'attribution d'un ARK se fait auprès de la Bibliothèque Nationale de France (BNF) qui est une autorité nommée habilitée par la CDL à attribuer des ARK.

Fonctionnement et coûts

1) Obtenez un NAAN (numéro d'autorité nommante), qui est un numéro réservé à votre organisation habilitée par la CDL (California Digital Library) à attribuer des ARK (ex BNF). En septembre 2023, son obtention est gratuite et se fait en remplissant un formulaire en ligne.

Exemple : [ark:/12148/abcdefg](https://doi.org/ark:/12148/abcdefg)

- "ark:" est le préfixe indiquant qu'il s'agit d'un ARK.
- "12148" est le NAAN nom de l'organisme attributeur de l'ARK (ex BNF).
- "abcdefg" est l'identifiant unique attribué à la ressource spécifique.

2) Créez des chaînes de caractères ARK selon vos préférences en utilisant uniquement des chiffres et des lettres. Pour ce faire, veuillez contacter la BNF.

<https://www.bnf.fr/fr/identifiant-ark-archival-resource-key#bnf-contacts>

ou aux coordonnées suivantes : bertrand.caron@bnf.fr



L'identifiant pérenne Handle

Qu'est-ce qu'un Handle ? Les identifiants Handle sont utilisés pour créer des identifiants permanents uniques pour les ressources numériques. Ces identifiants peuvent être utilisés pour créer des URL permettant d'accéder à la ressource, sans avoir à se soucier d'éventuels changements d'emplacement de la ressource.

⚡ Les identifiants sont pérennes si l'organisation qui les gère ne disparaît pas et s'en occupe.

Domaines d'applications

Institutions académiques, organisations de préservation, éditeurs, projets de recherche interdisciplinaires

Qui en fait la demande ?

La demande d'attribution d'un Handle est souvent effectuée par les éditeurs, les auteurs, les institutions de recherche, les organisations ou toute autre partie responsable de la publication ou de la mise à disposition de contenu numérique.

Coûts

En septembre 2023, le CNRI exige des frais d'inscription uniques de 50 \$ (pour chaque nouveau préfixe attribué) et des frais de service annuels de 50 \$ par préfixe, payables à CNRI.

<https://handle.net/payment.html>

Liens utiles :

- <https://archivengines.wordpress.com/2012/12/07/système-handle-referencement-objet-numérique/>
- [Configurer des identifiants Handle permanents pour les ressources numériques - Ex Libris Knowledge Center \(exlibrisgroup.com\)](#)

Comment attribuer un Handle et à quelle agence se référer ?

- Le CNRI (Corporation for National Research Initiatives) délivre un identifiant (exemple 10760) à une organisation et gère un serveur hdl.handle.net.
- L'organisation installe des logiciels ad hoc pour assurer le service HDL sur un serveur chez elle, en attribuant un numéro à chaque document (exemple 4496).
- La syntaxe d'un Handle est la suivante : `<protocole>(<http,https>)<adresse><préfixe><suffixe>`
- La machine hdl.handle.net redirige vers le serveur de l'organisation.

Notez que le logiciel Handle.Net est une infrastructure et non un logiciel destiné à l'utilisateur final ou standard. Il est écrit en Java. Pour l'installer et l'exécuter, vous devrez avoir des compétences similaires à celles d'un administrateur système.

Peut-on modifier ou supprimer un Handle ?

Oui, les handles peuvent être créés, modifiés ou supprimés individuellement ou par lots. Pour plus de détails, référez-vous à la page 9 du manuel d'utilisation.

http://www.handle.net/tech_manual/HandleTool_Ver2.pdf



Tableau comparatif des identifiants DOI, ARK et Handle

Tableau comparatif des différences, des caractéristiques et des domaines d'application.

Un identifiant pérenne est une chaîne de caractères alphanumériques qui permet de désigner une ressource de manière indépendante de son emplacement.

	DOI (Identifiant Numérique d'Objet)	ARK (Clé de ressource d'archives)	HANDLE (Système de gestion des identifiants persistants)
Qu'est-ce que c'est ?	Un DOI est un identifiant international qui permet d'accéder de manière permanente aux ressources numériques telles que les publications, les données, les revues, les rapports, etc., grâce à un lien unique et stable.	Identifiant international et unique utilisé pour référencer de manière persistante des ressources numériques telles que des archives, des documents, des données, des objets culturels, des publications, etc., https://francearchives.gouv.fr/ark:/61906/3Q91C9Y17F	Identifiant numérique pérenne utilisé pour attribuer des identifiants uniques et durables à diverses ressources numériques telles que des documents, des données, des services Web, des objets en ligne et d'autres éléments du monde numérique
Structure	Continué d'une chaîne alphanumérique unique pour l'identification de la ressource sur le net (c'est le "nom" du DOI), liée à un fichier de métadonnées décrivant la ressource ainsi qu'à un emplacement numérique, tel qu'une URL, ou toutes les informations sur la ressource sont accessibles. Exemple de DOI : doi:10.1234/abcd	un préfixe suivi d'une chaîne de caractères unique, mais la structure est flexible pour les identifiants, ce qui peut être adapté en fonction des besoins de l'organisation. Exemple d'un ARK : ark:/12345/abodefg ""ark:" est le préfixe indiquant qu'il s'agit d'un ARK. ""12345" est le nom de l'organisme attributeur de l'ARK (c'est un exemple fictif). ""abodefg" est l'identifiant unique attribué à la ressource spécifique.	Exemple d'un Handle : hdl:123/456 "hdl" est le préfixe du Handle System, ""123" représente le nom de l'organisme attributaire, ""456" est l'identifiant unique attribué à la ressource spécifique.
Gestion	L'Inist-CNRS est l'agence qui attribue des DOI pour les données de recherche en France via le service DataCite	L'attribution d'un ARK BnF est réservée aux ressources numériques présentes dans le catalogue de la BNF.	L'attribution d'un préfixe par la Corporation for National Research Initiatives (CNRI) permet à une organisation de créer des identifiants Handle uniques pour ses ressources.
Domaines d'application	Principalement utilisé dans le domaine de la recherche académique et de la publication	Principalement utilisé dans le contexte de la préservation numérique et de la gestion des archives	Principalement utilisés dans le contexte de la préservation numérique
Avantages	Intéropérables, stables, durables, inclure des métadonnées • Simples à utiliser • Gestions centralisés • Structure standard • Services de résolution		
Inconvénients	• Attribués par des autorités de régulation centrales, ce qui limite la flexibilité de gestion . • structures d'identifiants plus rigides .	• Il existe plusieurs systèmes ARK différents, ce qui peut rendre la recherche et la gestion des identifiants plus compliquées. • Pas de structure standardisée, il peut y avoir un manque d'uniformité dans la manière dont ils sont attribués et gérés. Cela peut rendre la recherche et la découverte de ressources plus complexes pour les utilisateurs. • Une structure plus flexible peut entraîner une variabilité du format d'identificateur d'une organisation à l'autre, ce qui peut rendre la gestion et la résolution plus complexes.	• Les Handles utilisent une structure plus rigide et donc offrent moins de flexibilité en termes de personnalisation de la structure des identifiants. • Ils sont souvent attribués selon une structure standardisée. Les organisations utilisant le système Handle peuvent également gérer leurs espaces de noms, mais cela peut nécessiter une configuration plus complexe. Les Handles sont également utilisés dans la gestion des archives, bien qu'ils soient peut-être moins courants que les ARKs dans ce contexte. vous devrez avoir des compétences similaires à celles d'un administrateur système.
		• Une gestion plus décentralisée permet à chaque organisation ou institution utilisatrice de mettre en place ses propres procédures de gestion et de résolution. Cela peut cependant augmenter la complexité, en particulier pour les utilisateurs qui naviguent entre différentes institutions. • Les services de résolution peuvent varier en fonction de l'organisation qui les gère, ce qui peut rendre la résolution moins transparente pour les utilisateurs. • Gérés de façon plus décentralisée ce qui peut rendre complexe l'interopérabilité dans certains cas.	

GT Conseils éthiques et juridiques

- Réunion le 30/05/23
- Que l'université de Tours représentée dans ce GT
- Participation CNRS et DPO nationale actée en août

GT Préservation et sécurité des données

- Réunion le 19/06/2023
- Nouvelles participations au GT :
 - Maryse Castan pour le CNRS + Marie-Laure Bachèlerie-Gouverneur (archiviste CNRS) en support
 - Carla De Sousa et Pierre Coquisart pour le BRGM

GT Sensibilisation et formation

- Réunion le 20/06/2023
- Formation à construire sur le Plan de gestion de données

PUI Loire Valley Innov'

- Pôle Universitaire d'Innovation (PUI) Loire Valley Innov'

L'ambition du *PUI Loire Valley Innov'* est de faire de l'innovation un facteur d'attractivité du territoire.

Stratégie : aligner, coordonner et renforcer les actions des acteurs académiques à l'échelle de la région et les articuler avec les actions des acteurs socio-économiques, en lien avec la Stratégie Régionale d'Innovation et de Spécialisation Intelligente portée par la Région.

PUI Loire Valley Innov', labellisé pour quatre ans
Structuration et coordination de la chaîne de
valorisation à l'échelle régionale sur 3 axes : le
transfert de technologie, l'entrepreneuriat et le
renforcement des liens avec les acteurs du monde
socio-économique.

9 fondateurs : université de Tours, université
d'Orléans, CNRS, INRAe, INSA CvL, BRGM, CHRU
de Tours, CHR d'Orléans, C-Valo

Et une vingtaine de partenaires dont l'INSERM

Postes au sein de l'ADCVL

- Ingénieur-e Chargé-e du traitement des données scientifiques (PGD) - Localisé MSH Orléans - Positionné à 100% sur l'action Détection
- Ingénieur-e Chargé-e en ingénierie logicielle (PDG et Patrimoine logiciel) - Localisé MSH Tours - Positionné à 50% sur l'action Détection et à 50% sur l'Action Valorisation et transfert

Action Détection - Améliorer le suivi des données issues de la recherche par la mise en place d'un PGD (plan de gestion des données)

Le Plan de Gestion des données (PGD), document évolutif, permet de définir une stratégie de gestion des données utilisées et générées dans le cadre d'un projet de recherche ou plus largement à l'échelle de certaines activités des laboratoires. A travers ces PGD, et plus spécifiquement leur suivi, il sera possible d'accompagner les chercheurs et EC dans la détection de projets à valoriser en s'appuyant sur des résultats concrets et d'identifier les suites pouvant être données (par exemple l'organisation du transfert, la recherche de partenaires, l'orientation vers les dispositifs de Design Thinking, etc.).

L'action sera adossée à l'Atelier de la donnée Centre-Val de Loire (ADCVL) - MSH VdL, labellisé par le MESR, qui intègre l'écosystème d'accompagnement au service du partage et de l'ouverture des données de Recherche Data Gouv. L'accompagnement des chercheurs / EC ne se limite pas à des données qui seront rendues publiques mais globalement à la mise en place de PGD.

Action Valorisation et transfert - Patrimoines logiciels des laboratoires

Une attention particulière est portée sur la gestion des patrimoines logiciels des laboratoires, de leur conception à leur diffusion. Les logiciels de recherche sont étroitement liés dans le processus de la recherche aux publications et données et constituent un des piliers de la production de connaissance scientifique. Conçus, maintenus, et utilisés par des équipes de recherche, ils peuvent découler de travaux de recherche comme ils peuvent les favoriser. L'objectif de cette action, nécessitant un ETP à (évalué à 50%) est d'établir un plan proactif pour sensibiliser et « capter » les laboratoires qui échappent historiquement au scope de la valorisation (SHS, informatique, etc.) ainsi que les laboratoires développant des logiciels de recherche à visé interne. On peut rappeler, sur cet item, l'enquête nationale lancée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche visant réaliser un catalogue ouvert des logiciels issus de la recherche ce qui permettrait d'identifier, explicitement, ce qui serait dans le scope de la science ouverte ou dans le scope d'activité de transfert économique. Pour ce dernier, dans le cadre d'actions spécifiques de valorisation de logiciels existants, il est prévu le recours à de l'analyse outillé via des fonds PUI mais aussi d'autres sur fonds C-VaLo permettant de lever les risques juridiques sur des outils logiciels développés.

Équipe ADCVL

- Embauche d'un CDD 1 an pour la communication et l'organisation des actions de sensibilisation et de formation, ainsi que pour la réalisation des supports de communication (information, processus d'accompagnement, description des services, guides de bonnes pratiques)

Inauguration de l'ADCVL

- Journée d'inauguration officielle prévue en début d'année 2024
- Invitation d'Isabelle Blanc (Administratrice ministérielle des données, des algorithmes et des codes sources)
- Programme en cours de création

Recherche Data Gouv

- Séminaire Recherche Data Gouv
 - Reims du 14 au 15 décembre 2023
 - 2 sessions plénières : ouverture et fermeture
 - 4 sessions dédiés aux centres de ressources de l'écosystème Recherche Data Gouv
 - Centre de ressources entrepôt-catalogue Recherche Data Gouv
 - Centre de ressources DoRANum
 - Centre de ressources compétences URFIST
 - Centre de ressources OPIDoR : CatOpidor et DMP-Opidor

- **Enquête sur les pratiques des scientifiques en matière de publication de data papers**

Cette enquête s'adresse à tout scientifique de l'enseignement supérieur et de la recherche française qui produit des données de recherche et qui souhaite les valoriser, y compris à ceux qui n'ont jamais (ou pas encore) publié de *data papers*.

Les réponses permettront de mieux connaître les pratiques, les besoins, les difficultés éventuelles rencontrées lors de la rédaction ou la soumission du *data paper*, etc. Ceci afin notamment d'améliorer [l'outil de génération d'ébauche de data paper](#) actuellement proposé dans [l'entrepôt Recherche Data Gouv](#), ainsi que les formations sur le sujet.

[https://sondages.inrae.fr/index.php/967687?newtest=Y
&lang=fr](https://sondages.inrae.fr/index.php/967687?newtest=Y&lang=fr)

31 octobre au plus tard